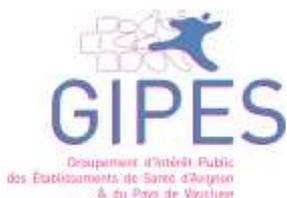


# Livret d'accueil de l'apprenant



ÉTABLISSEMENT RÉGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES  
ERFPP | **GIPES D'AVIGNON ET DU PAYS DE VAUCLUSE**

740 chemin des Meinajariès - 84907 AVIGNON Cedex 9  
Tél. : 04 32 40 37 00 - Fax. : 01 57 67 56 81  
site Internet : [www.erfpp84.fr](http://www.erfpp84.fr) - courriel : [contact@gipes.fr](mailto:contact@gipes.fr)



*L'équipe de l'E.R.F.P.P. du G.I.P.E.S. d'Avignon et du Pays de Vaucluse vous remercie d'avoir choisi son établissement pour y suivre votre formation. Ce livret d'accueil a pour objectif de faciliter votre intégration au sein de l'établissement et d'optimiser votre entrée en formation.*

*L'établissement que vous intégrez propose la formation en vue de l'obtention des Diplômes d'Etat d'infirmier, d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'ambulancier. Des sessions de formation d'auxiliaire ambulancier et de préparation aux concours d'entrée en IFSI, IFAS et IFAP y sont également dispensées.*

*C'est ainsi que plus de 900 apprenants fréquentent annuellement notre établissement. Pour répondre à ses missions de formation, l'ERFPP du GIPES compte plus de 60 employés exerçant dans les champs de la pédagogie, de la gestion administrative, de la logistique, de la documentation et de la gestion budgétaire.*

*Chaque employé de l'ERFPP du GIPES, quelle que soit sa fonction, est associé à un projet d'établissement visant à vous apporter une qualité de vie propice à votre formation et une offre de formation dynamique, répondant à votre exercice professionnel futur. Ainsi, l'équipe de l'ERFPP du GIPES se veut totalement engagée dans ses missions d'enseignement, de recherche et de soins.*

*Notre pratique vise à développer chez l'apprenant le savoir et le comportement nécessaire à une pratique professionnelle efficiente. Nous le considérons comme le principal acteur de sa formation et privilégions la relation d'accompagnement lors de sa formation à l'institut et dans les stages cliniques.*

*Dans ce cadre, nous attendons de lui qu'il s'inscrive dans le respect de valeurs humanistes en lien avec son exercice professionnel futur et qu'il soit pleinement acteur du « vivre ensemble » au sein de l'établissement.*

*En conclusion, l'ensemble de l'équipe de l'ERFPP du GIPES vous souhaite la bienvenue et espère vous accompagner au mieux vers la réalisation de votre projet professionnel.*

# SOMMAIRE

QU'EST-CE QUE L'ERFPP DU GIPES ?.....	6
PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'ERFPP DU GIPES .....	7
VENIR À L'E.R.F.P.P. DU G.I.P.E.S. ....	9
PLANS D'ACCÈS À L'ÉTABLISSEMENT .....	9
MACARON AGROPARC.....	9
STATIONNEMENT .....	10
COVOITURAGE .....	11
VENIR EN BUS.....	11
VENIR EN TRAIN .....	12
ACCÈS AU BÂTIMENT .....	13
HORAIRES D'OUVERTURE .....	13
ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE .....	13
PLANS DU BÂTIMENT .....	13
RENSEIGNEMENTS .....	15
BUREAU D'ACCUEIL DU PUBLIC .....	15
SECRÉTARIATS .....	15
SERVICE INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE.....	15
CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION .....	16
URGENCES MÉDICALES .....	17
ASSISTANTE SOCIALE ET PSYCHOLOGUE .....	18
CARTE D'ÉTUDIANT .....	19
ENT   PLATEFORME PÉDAGOGIQUE.....	21
SALLES MULTIMÉDIA.....	22

WIFI .....	23
COMMUNIQUER AU SEIN DE L'ERFPP/GIPES.....	24
FORUM DE RENTRÉE .....	26
CONSEIL DE VIE ÉTUDIANTE.....	26
BUREAU DES ÉTUDIANTS .....	27
TENUES PROFESSIONNELLES POUR LES STAGES.....	29
OBJET PERDU OU TROUVÉ .....	30
DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	31
PARTICIPER À LA QUALITÉ DE VIE .....	35
SE RESTAURER.....	36
AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT :.....	36
LE RESTAURANT UNIVERSITAIRE DU CROUS :.....	36
LE RESTAURANT INTER-ENTREPRISES D'AGROPARC [RIE] .....	37
AUTRES POSSIBILITÉS DE RESTAURATION À PROXIMITÉ .....	37
LOGEMENTS À PROXIMITÉ DE L'ERFPP.....	38
ACTIVITÉS DE LOISIRS.....	39
OFFRES D'EMPLOIS OU DE JOBS OCCASIONNELS .....	39
EN CONCLUSION .....	40
GLOSSAIRE.....	40

## QU'EST-CE QUE L'ERFPP DU GIPES ?

L'Établissement Régional de Formation des Professions Paramédicales (ERFPP) est géré par le Groupement d'Intérêt Public des Établissements de Santé (GIPES) d'Avignon et du Pays de Vaucluse.



L'établissement regroupe 4 instituts de filières différentes :

- Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) - 150 places/an
- Institut de formation d'aide-soignant (IFAS) - 190 places/an (3 sites Avignon, Apt et Cavaillon)
- Institut de formation d'auxiliaire de puériculture (IFAP) - 50 places/an
- Institut de formation d'ambulancier (IFA) - 100 places/an  
et d'auxiliaire ambulancier - 24 places à 96 places/an

L'établissement propose également des préparations aux concours d'entrée en IFSI, IFAS, IFAP et l'habilitation à l'aspiration endo-trachéale aux auxiliaires de vie sociale (AVS).



L'ERFPP est installé à Agroparc depuis le 7 janvier 2013 et bénéficie d'un cadre verdoyant. La technopole d'Agroparc regroupe une dizaine d'établissements de formation et plus de 450 entreprises. En périphérie d'Avignon, cette zone d'activité est desservie par les axes autoroutiers (autoroute A7), la gare TGV d'Avignon, la gare de Montfavet et le réseau de bus du Grand Avignon (TCRA).

Développé sur 200 hectares, Agroparc propose de nombreux espaces verts, des logements modernes, des commerces, des lieux de loisirs... qui permettent aux étudiants/élèves de bénéficier d'un cadre de vie agréable.

# PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'ERFPP DU GIPES

## LE CONSEIL RÉGIONAL



Le Conseil Régional PACA accompagne l'ERFPP du GIPES sur un plan budgétaire. Ce partenaire assure le fonctionnement quotidien de l'établissement ainsi que la réalisation de projets d'équipement et de développement. Par ailleurs, la Région accompagne financièrement une partie des apprenants (financements de formation, bourses et aides individuelles).

## L'UNIVERSITÉ AIX MARSEILLE



Depuis la réforme des études en soins infirmiers, le Diplôme d'Etat en soins infirmiers fait partie d'un cursus universitaire avec obtention d'un grade licence. Dans ce cadre, l'IFSI a signé une convention avec l'Université d'Aix-Marseille et les étudiants bénéficient de certains avantages.

Des cours sont donnés par des enseignants universitaires (sous forme de vidéo), les étudiants en soins infirmiers ont accès aux centres de documentations de l'AMU (Aix Marseille Université) sur les sites d'Aix en Provence et Marseille et à la documentation en ligne. L'ensemble de ces informations vous sera rappelé lors du TD « recherche documentaire ».

En 1<sup>e</sup> année, les étudiants reçoivent un courrier de confirmation d'inscription à l'Université d'Aix-Marseille. Ce courrier permet également l'accès à la documentation en ligne par la délivrance d'un **identifiant** et d'un **mot de passe personnel**.

## ÉTABLISSEMENTS FONDATEURS :

Les **établissements fondateurs** du GIPES sont le Centre Hospitalier d'Avignon et le Centre Hospitalier de Montfavet (1995). Le Centre Hospitalier d'Apt a adhéré au GIPES en 2002 et le Centre Hospitalier Intercommunal de Cavailon-Lauris y a adhéré en 2018. Nous entretenons avec ces établissements une étroite collaboration. Ils siègent par ailleurs à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration qui gèrent notre établissement.



## TERRAINS DE STAGE

Les **terrains de stage** et plus particulièrement **les tuteurs de stages** sont des partenaires essentiels à l'établissement. Ils accueillent les étudiants/élèves lors de leurs périodes d'immersion professionnelle sur tous les secteurs professionnels relatifs aux formations proposées par l'ERFPP du GIPES (secteur public, secteur privé, exercice libéral, secteur associatif, ...).

C'est ainsi que plus de 300 établissements et près de 150 cabinets libéraux accueillent les étudiants et élèves de notre établissement, tout au long de leur formation.

## INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Les **intervenants extérieurs** sont des professionnels de santé spécialisés mais sont également issus d'autres champs disciplinaires. En exercice ils partagent leurs connaissances et expériences de terrain. Ils apportent leur expertise lors de cours magistraux ou de travaux dirigés. Ils peuvent également participer aux jurys des concours d'entrée ou de certaines épreuves orales.

# VENIR À L'E.R.F.P.P. DU G.I.P.E.S.

## PLANS D'ACCÈS À L'ÉTABLISSEMENT



### MACARON AGROPARC

L'ERFPF du GIPES est situé sur la technopole d'Agroparc. Chaque année, le service logistique de l'établissement distribue un macaron Agroparc à chaque étudiant et élève. Il doit être apposé sur le pare-brise de votre véhicule afin de passer les barrages filtrants mis en place pour certaines manifestations.



## STATIONNEMENT

L'ERFPP/GIPES compte 170 places de parking réservées aux étudiants/élèves.

Ce **parking** est **accessible de 07h00 à 20h30**.

Chaque année, l'établissement négocie un partenariat avec le Parc des expositions, qui met à votre disposition son **parking** situé le **long de l'aérodrome** à proximité immédiate.

Cependant, ce parking n'est **pas disponible sur 2 périodes** de l'année : Cheval Passion (1 semaine en janvier) et Motors Festival (1 semaine en mars).

### Plans des parkings



## COVOITURAGE

Le covoiturage est une solution économique et écologique à envisager.

Site de covoiturage Avignon Vaucluse : <http://www.covoiturageavignonvaucluse.fr/>



Autre site de covoiturage : <https://www.blablacar.fr/>

**Bla Bla Car**

## VENIR EN BUS

Pour le transport en commun, un terminal de 3 lignes de bus est à deux pas du parking étudiant.



TCRA, le réseau de bus du Grand Avignon, accompagne les étudiants au campus Agroparc :

- Ligne 3 : St Lazare - Agroparc
- Ligne 4 : Grand Angles - Agroparc
- Ligne 17 : Avignon Nord - Agroparc
- Ligne 30 : Avignon Poste – Caumont.

Itinéraires et horaires [www.tcra.fr](http://www.tcra.fr) | applis mobiles | tél. : 04 32 74 18 32

Avec les abonnements junior (- 19ans) et les abonnements jeune (- 26 ans), accès à l'ensemble du réseau bus en illimité, toute l'année.



**Le titre ZOU! Études est valable pour les trajets domicile-études. Il coûte 15 euros par an et est valable du 1er septembre au 31 août.**

## Quelles réductions ?

=> **100% du trajet domicile-études** est pris en charge par la Région

=> **100% du trajet domicile-lieu de stage** est pris en charge par la Région

=> **50% de réduction sur tous les autres trajets** sur le réseau régional des transports (LER, TER et Chemins de fer de Provence).

Le titre ZOU! Études "spécial Apprentis - Stagiaires de la formation professionnelle - élèves des formations sanitaires et sociales": Les apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, les élèves des formations sanitaires et sociales, peuvent également bénéficier de la gratuité sur leur trajet domicile - lieu du stage.

## Quelles sont les conditions pour bénéficier du titre ZOU! Études ?

- Avoir moins de 26 ans et résider dans la Région PACA
- Être collégien, lycéen ou étudiant d'un établissement en PACA
- Abonnement valable du 1er septembre au 31 août
- Pour les apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, élèves des formations sanitaires et sociales, fournir l'attestation, en cours de validité, transmis par votre établissement scolaire.

**NB : L'achat de ce titre est possible entre le 1er août et le 30 juin de chaque année** sur présentation du certificat de scolarité 2016-2017.

## VENIR EN TRAIN



TER SNCF - Gare de Montfavet. La gare de Montfavet, située à 5 km d'Agroparc, est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tarifs et abonnements sur [www.sncf.fr](http://www.sncf.fr)

# ACCÈS AU BÂTIMENT

## HORAIRES D'OUVERTURE

**Pour le public**, le bâtiment est ouvert de 8h à 12h et de 12h30 à 16h.

**Pour les élèves et étudiants**, le bâtiment est accessible de **7h45 à 18h45** du lundi au vendredi, **grâce à votre carte d'étudiant** que vous recevrez en début de formation.

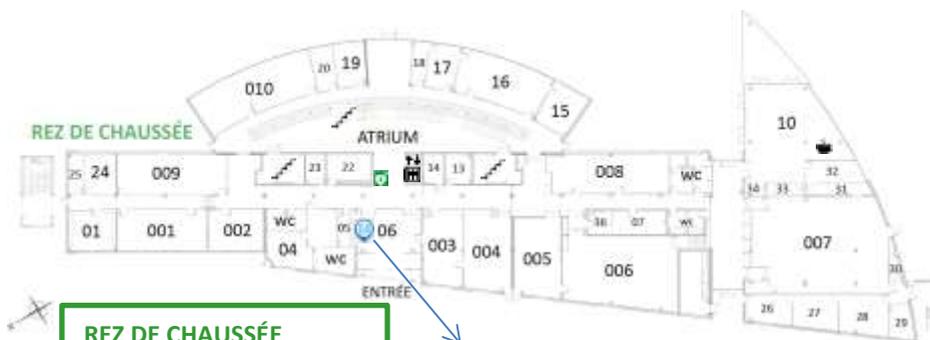
Pour les **personnes préparant les concours**, l'accès est possible de **7h45 à 20h30** du lundi au vendredi, selon les mêmes modalités.

## ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



L'établissement est aménagé pour accueillir des personnes à mobilité réduite : places de parking, pente douce, entrée large, WC spacieux, ascenseurs...

## PLANS DU BÂTIMENT

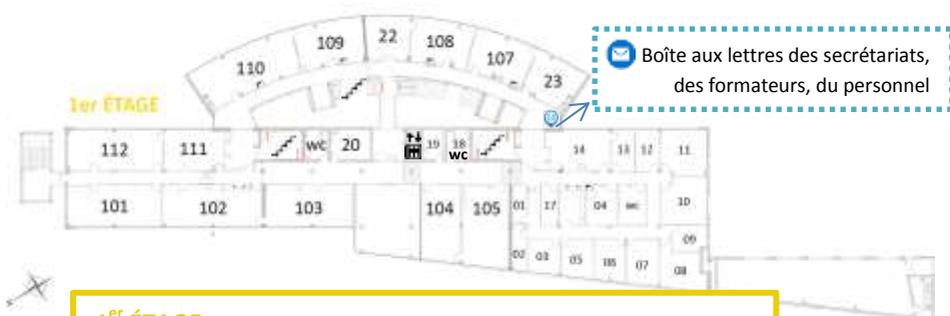


### REZ DE CHAUSSEE

ACCUEIL – 06 – courriers  
AMPHITHÉÂTRE - 006  
AMPHITHÉÂTRE - 007  
Bureau Des Étudiants (BDE) - 19  
SECRÉTARIAT IFA - 20 (atrium)  
CAFÉTÉRIA - 10  
DÉFIBRILLATEUR  
DOCUMENTATION - 16 (atrium)  
ESCALIERS  
INFIRMERIE - 04  
SALLE MULTIMÉDIA - 010



Boîte aux lettres des apprenants



## 1<sup>er</sup> ÉTAGE

BOÎTES AUX LETTRES INTRA

SECRETARIAT DE **DIRECTION** - 12

SECRETARIAT IFA – RDC-20

SECRETARIAT **IFAP** - 09

SECRETARIAT **IFAS** - 06

SECRETARIAT **IFSI** - 10

SECRETARIAT **STAGES** - 02

SALLE MULTIMÉDIA - 110

SERVICE **INFORMATIQUE**/LOGISTIQUE - 23

**DIRECTION** - 11

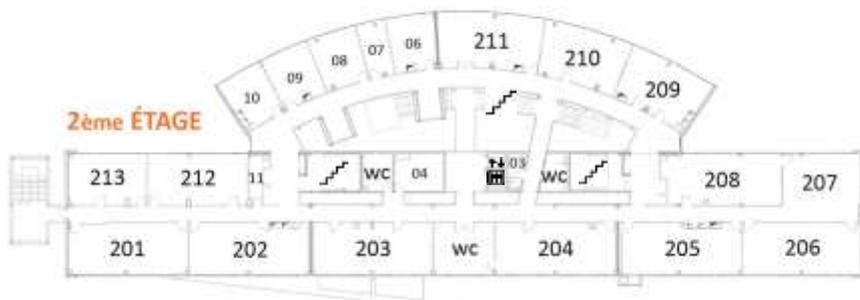
COORDINATION IFA - RDC 24

COORDINATION IFAP - R+2 06

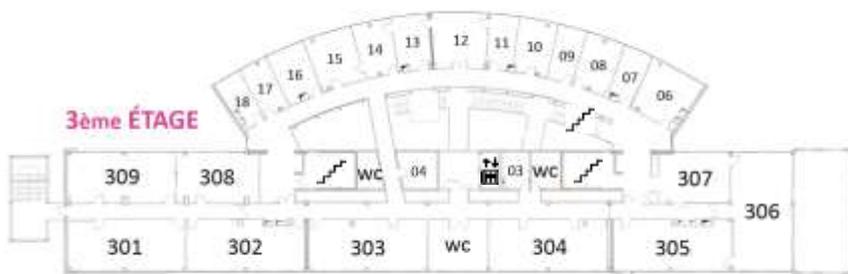
COORDINATION **IFAS** - 07

COORDINATION **IFSI** - 05

COORDINATION **STAGES** - 03



## 2ème ÉTAGE



## 3ème ÉTAGE

# RENSEIGNEMENTS

## BUREAU D'ACCUEIL DU PUBLIC

Le **bureau d'accueil du public** [06 : rez-de-chaussée] est ouvert du lundi au vendredi, de **8h à 12h** et de **12h30 à 16h**.

Tél. : 04 32 40 37 00 - [contact.accueil@gipes.fr](mailto:contact.accueil@gipes.fr)

L'accueil est fermé pendant la période des fêtes de fin d'année et la première quinzaine d'août.

## SECRÉTARIATS

Le **secrétariat de direction** est ouvert au public de **9h à 12h** et de **13h à 17h**.

- secrétariat de **direction** [R+1 bureau 12] - [contact@gipes.fr](mailto:contact@gipes.fr)

Les **secrétariats** [1<sup>er</sup> étage] sont ouverts aux étudiants/élèves de **13h à 16h30**.

- secrétariat **IFA** [R+1 bureau 13] - [contact.ifa@gipes.fr](mailto:contact.ifa@gipes.fr)
- secrétariat **IFAS** [R+1 bureau 06] - [contact.ifas@gipes.fr](mailto:contact.ifas@gipes.fr)
- secrétariat **IFAP** [R+1 bureau 12] - [contact.ifap@gipes.fr](mailto:contact.ifap@gipes.fr)
- secrétariat **IFSI** [R+1 bureau 10] - [contact.ifsu@gipes.fr](mailto:contact.ifsu@gipes.fr)
- secrétariat des **STAGES** [R+1 bureau 02] - [contact.stages@gipes.fr](mailto:contact.stages@gipes.fr)

## SERVICE INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE

Le **service informatique et logistique** [R+1 bureau 23] est ouvert du lundi au vendredi de **8h à 12h** et de **13h à 18h**.

[contact.informatique@gipes.fr](mailto:contact.informatique@gipes.fr) & [contact.logistique@gipes.fr](mailto:contact.logistique@gipes.fr)

## CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Le centre de documentation [R0 16 : rez-de-chaussée]

est ouvert du lundi au vendredi de **8h30 à 17h**.

### FERMETURE ANNUELLE :

Noël : les 2 semaines des vacances scolaires de la zone B

Carnaval : la 2<sup>ème</sup> semaine des vacances scolaires de la zone B

Pâques : la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances scolaires de la zone B

Été : les 4 semaines du mois d'août

e-mail : [contact.documentation@gipes.fr](mailto:contact.documentation@gipes.fr)

catalogue en ligne : <https://srv-web.gipes.lan/>



## INDEMNITÉS, RÉMUNÉRATION OU BOURSES RÉGIONALES

Les demandes de bourses régionales, indemnités ou rémunération régionales d'études sont faites en ligne par le candidat ou l'étudiant avant l'inscription en formation. <http://www.regionpaca.fr/se-former/formation-sanitaire-et-sociale/je-fais-ma-demande-daide-individuelle/ma-demande-de-bourse.html>

**Les secrétaires des filières** sont à votre disposition pour renseigner et conseiller les étudiants en cas de retard ou problème dans les démarches.

Les élèves des préparations aux concours ne sont pas concernés par ce dispositif.

## URGENCES MÉDICALES



Une **infirmierie** est disponible [R0 06]. Accès sur demande à l'accueil ou à l'un des formateurs.

Un **défibrillateur** se trouve au rez-de-chaussée en face des ascenseurs.



### APPELS D'URGENCE



Hôpital Henri Duffaut (CH Avignon) 04 32 75 33 33

**S.O.S. MÉDECINS** (24h/24) 04 90 82 65 00

**CENTRE ANTI POISON** Marseille 04 91 75 25 25

Consultation à la **Maison médicale** d'AGROPARC :

- du lundi au vendredi de 18h à 22h
- samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 22h.

Consultations à la **Maison médicale** du centre hospitalier d'Avignon :

- du lundi au vendredi de 20h à minuit
- samedi, jours fériés et ponts de 12h à minuit
- dimanche de 8h à minuit.

Pour les jeunes <26 ans demander un **chéquier PASS Santé Jeunes**



<https://www.maregionsud.fr/se-former/vie-lyceenne-et-apprentie/prevention-des-jeunes/pass-sante-jeunes.html>

## ASSISTANTE SOCIALE ET PSYCHOLOGUE

En cas de difficulté, les étudiants et élèves peuvent s'adresser :

- à leur secrétaire de filière ou
- à leur formateur référent pédagogique ou
- prendre rendez-vous avec Monsieur le Directeur auprès de son secrétariat [R+1 07] - [contact@gipes.fr](mailto:contact@gipes.fr)

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

- 1 rue des Paroissiens, 84140 Montfavet - 04 90 32 40 91
- Place de Verdun, 84000 Avignon - 04 90 88 52 24
- 4 Avenue Saint-Jean, 84000 Avignon - 04 32 74 31 00
- Place Jean Philippe Rameau, 84000 Avignon - 04 90 89 48 06

### Aide à la Relation d'Aide (ARA)

Plusieurs fois par an, les élèves et étudiants se réunissent en petit groupe avec des psychologues pour parler de situations difficiles vécues notamment en stages.

## CARTE D'ÉTUDIANT

La carte d'étudiant de l'établissement est distribuée à chaque étudiant ou élève en tout début de formation. Cette carte est multi service. Elle permet :

- d'**accéder** à l'**établissement** en dehors des horaires d'ouverture au public
- d'accéder au centre de **documentation**
- d'accéder aux **salles multimédias**
- de payer les **impressions ou photocopies**
- de **payer les collations** aux distributeurs de la cafétéria (à un tarif préférentiel)
- de **payer les repas au CROUS**
- d'**accéder** aux parkings, vestiaires et self du **CHA**
- de justifier de votre **statut d'étudiant**.

Cette carte est fragile, elle est délivrée avec un étui protecteur, il appartient à l'étudiant/élèves d'en **prendre soin et de ne pas la perdre**.



Le système de paiement intégré : Izly est universel et valable dans tous les CROUS. Lors de la 1<sup>e</sup> semaine de la rentrée, le CROUS envoie les identifiants par e-mail (à l'adresse donnée lors de l'inscription à l'ERFPP) afin de créer votre compte individuel. Muni du mot de passe temporaire contenu dans l'e-mail d'activation, vous pourrez accéder à votre compte en quelques étapes sur internet. Pour créditer la carte, il suffit d'aller sur le site : <https://mon-espace.izly.fr/> ou d'utiliser l'application Smartphone (téléchargement de l'application mobile sur l'Appstore, Google Play ou Windows Phone Store).



**Dans le cadre du plan Vigipirate**, les apprenants présents dans le bâtiment sont tenus de pouvoir **justifier leur identité** et de leur statut d'apprenant grâce à leur **carte d'étudiant**.

**En cas de perte ou de vol**, il vous faut :

1. faire opposition sur votre compte IZLY via Internet (pour la fonction de paiement)
2. pour des raisons de sécurité, le signaler au plus vite au service informatique de l'ERFPP afin de bloquer les accès au bâtiment et de créer une nouvelle carte dans les meilleurs délais.
3. faire la demande de création d'une nouvelle carte auprès de son secrétariat. La carte est payante (5€).

**En cas de dysfonctionnement**, il faut le signaler au plus vite au service informatique de l'ERFPP car le problème peut être généralisé.

## ENT | PLATEFORME PÉDAGOGIQUE

L'ENT, également appelé « plateforme pédagogique » ou « Espace Virtuel d'Apprentissage » (EVA) est un environnement pédagogique numérique mis à votre disposition pour améliorer votre apprentissage. Il vous permet de vous appuyer sur les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), que vous soyez physiquement présents ou non dans l'établissement.

Cet outil répond à plusieurs objectifs :

- intégrer les technologies numériques pour **rénover les enseignements**,
- développer une offre de formation ouverte et à distance pour **améliorer la disponibilité des contenus**,
- **favoriser l'autonomie** et l'apprentissage des étudiants par la mise à disposition des savoirs de façon **permanente et accessible** en tout lieu.
- renforcer les enseignements par le **e-Learning**.

Votre identification est nécessaire pour accéder aux contenus tels que :

- documents de cours et de TD
- contenus multimédia interactifs
- quizz et auto-évaluations
- revue de presse (dans l'espace documentation)
- news (actualités et informations pratiques destinées aux étudiants/élèves)
- planning
- résultats d'évaluations
- annuaires
- organigrammes
- trombinoscopes...

Les informations nécessaires pour la **première connexion** sont transmises lors d'une séance d'information en début de formation.

**L'accès à l'ENT est prolongé un an une fois votre diplôme obtenu, afin de vous accompagner dans votre prise de fonction.**

## SALLES MULTIMÉDIA

**2 salles multimédia** (salle 010 au rez-de-chaussée et salle 110 au 1<sup>er</sup> étage) sont mises à votre disposition dans le cadre de l'application du règlement intérieur de



l'établissement. Ces salles comptent chacune une vingtaine de postes informatiques et des photocopieurs multifonctions (numérisation, impression, photocopie). Ces salles sont accessibles grâce à votre carte d'étudiant durant les heures d'ouvertures du bâtiment.

Des **casques audio** sont disponibles au centre de documentation. Vous êtes invité à utiliser cet équipement, afin de ne pas déranger l'ensemble de la salle en cas d'écoute.



Ces salles **peuvent être occupées** momentanément pour des travaux dirigés, notamment au premier trimestre. Il vous est alors demandé de respecter ces temps de travaux dirigés. **Ces périodes de cours sont indiquées** sur une fiche à l'entrée de la salle afin de ne pas déranger le bon déroulement de ces TD.

**Pour tout problème** rencontré dans ces salles, merci de vous rapprocher du service informatique et logistique. Des téléphones sont à votre disposition au-dessus des photocopieurs pour contacter directement le service de maintenance (bourrage



papier, approvisionnement de papier, impossibilité de se connecter...).

**Tél. intra. : 512**

### **Utilisation des répertoires réseau sur les postes des salles multimédia**

Lors de votre connexion sur les ordinateurs de la salle multimédia vous serez automatiquement connecté à 3 lecteurs réseau :

#### **U : lecteur réseau étudiant**

C'est votre répertoire par défaut pour stocker documents, images... ce répertoire est accessible en lecture/écriture pour les utilisateurs. Il est **strictement privé**. Il **ne faut jamais stocker de données en locale** (lecteur c : ) sur les ordinateurs.

#### **F : lecteur formation**

Les formateurs y partagent des données pour les utilisateurs. Ce répertoire est accessible en lecture/écriture pour les formateurs et seulement en lecture pour les apprenants.

#### **P : lecteur public**

Les apprenants, les formateurs et les apprenants y échangent des données. Ce répertoire est accessible en lecture/écriture pour les formateurs et les apprenants.

## **WIFI**



**Le bâtiment est équipé de WIFI.** Pour s'y connecter, il vous faut sélectionner le réseau « Public » et saisir les mêmes identifiants que pour les ordinateurs de l'établissement.

# COMMUNIQUER AU SEIN DE L'ERFPP/GIPES

## ÉCRANS NUMERIQUES

Des écrans numériques se trouvent au rez-de-chaussée dans l'atrium et l'espace cafétéria. Le planning quotidien par formation y est affiché ainsi que des informations diverses. Chacun est invité à les consulter régulièrement.

## PANNEAUX D’AFFICHAGE INTÉRIEURS

Deux panneaux d'affichage sont réservés aux informations du bureau des étudiants et au centre de documentation et d'information (CDI). Ils sont gérés par ces services. Un troisième panneau est réservé aux étudiants de l'IFSI pour les évaluations (planning, salles...).

## PANNEAUX D’AFFICHAGE EXTÉRIEURS

Les résultats des concours d'entrée et des diplômes d'états sont affichés sur des panneaux verts devant l'entrée à l'extérieur du bâtiment.

## NEWS

Sur l'ENT (Espace Numérique de Travail), des « **news** » et **infos pratiques** sont régulièrement diffusées.

## COURRIER ADMINISTRATIF

### Courriels & SMS



Les secrétariats des instituts utilisent prioritairement les courriels et SMS. Les étudiants et élèves doivent **consulter régulièrement leur messagerie** électronique et signaler toute modification de leurs coordonnées.

### Boîte aux lettres (1<sup>er</sup> étage)



Au premier étage (sur le palier près de la salle 23), chaque **secrétariat** et **formateur** dispose d'une **boîte aux lettres** relevée quotidiennement, dans laquelle vous pouvez déposer votre courrier.

**POUR LES SECRÉTARIATS, MERCI D'UTILISER EN PRIORITÉ CES BOÎTES AUX LETTRES**

### Boîte aux lettres (rez-de-chaussée dans le hall d'accueil)

Dans le hall d'accueil, **une boîte de réception du courrier administratif** est **réservée aux élèves/étudiants** par filière et par promotion qui sont invités à **vérifier régulièrement leur courrier**.

### Boîte à idées (avec les boîtes aux lettres du 1<sup>er</sup> étage)

Une boîte à idées est à disposition de chacun pour toutes suggestions permettant d'améliorer la qualité de vie au sein de l'établissement. Ces courriers sont traités aux réunions qualités et lors des conseils de vie étudiant.



## FORUM DE RENTRÉE

**En septembre et en janvier, un forum est organisé au sein de l'établissement.**

Y participent, par la tenue de stands, des entreprises et organismes qui peuvent répondre aux besoins et aux préoccupations des étudiants/élèves : librairies, tenues professionnelles, logements, mutuelles, assurances, transports en commun ...

Les dates de ces forums vous seront communiquées dès la rentrée.

## JOURNÉE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

Chaque année, la ville d'Avignon organise une journée d'accueil des étudiants le 1<sup>er</sup> jeudi du mois d'octobre.

Cette journée est consacrée à l'accueil des nouveaux étudiants de 1<sup>ère</sup> année dans la ville par les établissements de formation, les associations étudiantes et la municipalité. C'est une journée de rencontres et de partages entre étudiants.



## CONSEIL DE VIE ÉTUDIANTE

Un **Conseil de Vie Etudiante** (CVE) est en place sur l'établissement. Il concerne les 4 instituts (IFSI, IFAS, IFA, IFAP) ainsi que les classes préparatoires. Il s'inscrit dans la recherche de l'amélioration de la qualité de vie de l'apprenant dans l'établissement. La charte de fonctionnement du CVE et les comptes rendus de réunions sont consultables sur l'ENT.

## BUREAU DES ÉTUDIANTS | BDE

Deux associations géré par des étudiants sont présentent au sein du GIPES : « L'assoc'qui pique » et « AHESIA » (Association Humanitaire des Étudiants en Soins Infirmiers d'Avignon).



### L'ASSOC'QUI PIQUE

L'Assoc'qui pique est le BDE (Bureau Des Étudiants) de l'ERFPP géré par des étudiants en 2<sup>ème</sup> année de l'IFSI.

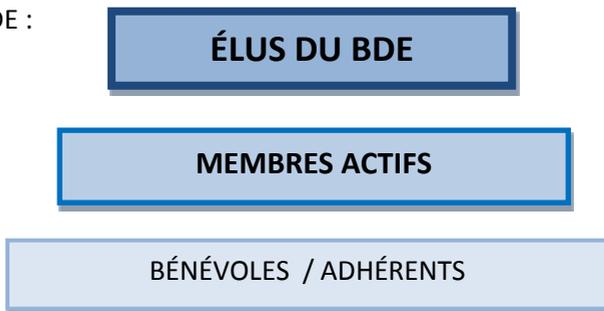
Le but de cette association est de proposer aux étudiants des activités telles que des soirées, week-end d'intégration, tutorats, actions de santé publique... et bien d'autres évènements et projets afin de faire vivre le G.I.P.E.S. et de développer l'esprit de cohésion au sein des inter-promos.

Tous les étudiants de l'IFSI, de l'IFAS, de l'IFAP ou de l'IFA sont invités à participer aux évènements et projets proposé. Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter via les réseaux sociaux ou venir nous rencontrer au bureau qui se situe au rez-de-chaussée (site d'Avignon R0 19) ouvert selon les horaires de permanences des membres de l'association.

Une carte d'adhérent (tarif : 5€) sera proposé à tous les étudiants afin de bénéficier de réduction auprès de nos partenaires ainsi que lors des soirées.

Le bureau est cette année composé de cinq membres (Présidente, Vice-président, Trésorière, Secrétaire et Vice-secrétaire) qui ont été élus en fin d'année scolaire par les étudiants. Il compte également des membres actifs qui sont volontaires pour aider et suivre le BDE dans tous les projets.

Organigramme relatif au BDE :



**AHESIA** | Association Humanitaire des  
Étudiants en Soins Infirmiers d'Avignon

AHESIA est une association créée par les étudiants de 3<sup>ème</sup> année afin de partir en voyage humanitaire en groupe dans un pays de leur choix.

Cette association leur permet de récolter des fonds et du matériel pour venir en aide à la population rencontrée lors de ce voyage.

AHESIA n'est pas sous la même présidence que L'Assoc'qui pique. Cependant, face à une même cause, elles peuvent être amenées à travailler ensemble.

Chacune de ces associations sont indépendante de la direction de l'école mais œuvre pour valoriser, faire vivre et promouvoir le GIPES.

# TENUES PROFESSIONNELLES POUR LES STAGES

L'ensemble des étudiants/élèves de l'établissement porte sur le lieu de stage une **tenue professionnelle blanche** imposée par l'établissement : **tunique, pantalon, chaussures.**



Les chaussures sont à charge de l'étudiant/élève. Elles doivent répondre aux critères de sécurité et d'hygiène en conformité avec le règlement de l'établissement d'accueil. De manière globale, ces chaussures sont blanches, lavables, silencieuses, antidérapantes, tiennent aux pieds et ont un usage exclusivement professionnel.

## PRÊT DES TENUES

L'établissement prête les tenues aux élèves de l'IFAP (3 tenues), de l'IFAS (3 tenues), de l'IFA (2 tenues) pour la durée de la formation. En début de formation, une séance d'essayage est organisée pour prendre les mesures de chacun. Vous recevrez vos tenues 1 mois après cet essayage.

Aucun ourlet ne doit être fait à la machine sur les tenues prêtées. Ces tenues sont restituées en fin de formation. Si ces tenues sont tachées ou perdues, vous serez redevables de leur remboursement.

## ACHAT DES TENUES

Les étudiants de l'IFSI doivent avoir **4 tenues blanches** (sans liseré) pour leur formation. Au début de la 1<sup>e</sup> année (la 1<sup>e</sup> semaine), une société vient présenter ses produits (tenues et chaussures). Si les étudiants le souhaitent, ils peuvent acheter leurs tenues en bénéficiant de tarifs préférentiels (environ 12€/tenue et 30€/paire de sabots). Des séances d'essayage sont organisées et les tenues sont livrées 4 semaines après commande.

## ENTRETIEN DES TENUES



Tous les étudiants/élèves ont la possibilité de faire entretenir leurs tenues par l'établissement. Il faut déposer les tenues dans des sacs à disposition dans les placards blancs indiqués près de l'amphithéâtre 007 (au rez-de-chaussée). Une à deux semaines plus tard, l'apprenant peut récupérer sa tenue auprès de Madame

Peyronnet (de 12 h à 19 h) en s'adressant à l'accueil.

### CONSEILS POUR LAVER LES TENUES À DOMICILE

1. vider les poches
2. **laver les tenues séparément** du linge personnel à 60° | programme coton

## OBJET PERDU OU TROUVÉ

S'adresser à l'accueil pour tout objet perdu ou trouvé. Un message de recherche peut être diffusé avec votre accord, sur l'ENT.

## OFFRES D'EMPLOIS OU DE JOBS OCCASIONNELS



Des **offres d'emplois** ou de **jobs occasionnels** sont régulièrement postées dans « **forum des emplois** » sur l'ENT.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ERFPP/GIPES est engagé dans une démarche de développement durable. **L'entretien des espaces verts** respecte une charte d'environnement axée sur l'utilisation limitée en eau et la plantation de végétaux d'essences locales.

## MAITRISE DE L'ÉNERGIE

### Consommation 100% électricité « verte »

*Le terme électricité « verte » désigne l'électricité produite uniquement à partir de sources d'énergies renouvelables (hydraulique, éolienne, solaire...).*

*Le fournisseur peut prouver qu'il a produit ou acheté de l'**électricité d'origine renouvelable** en quantité équivalente à la consommation des clients ayant souscrit à cette offre.*

### Réduction de la consommation d'énergie liée :

#### ▪ AUX ÉQUIPEMENTS DE BUREAUTIQUE

Fermeture centralisée des PC et des photocopieur/imprimante de l'établissement tous les soirs à 21h.

Utilisation de matériel Toshiba présentant une clause relative au respect de l'environnement.

Impression privée généralisé afin de limiter le gaspillage d'impression.

#### ▪ À L'ÉCLAIRAGE

La majorité de l'établissement est équipé de détecteurs de présence afin de limiter le gaspillage d'énergie.

Les ampoules et néons seront remplacés progressivement par des LED et tubes phosphorescents (moins énergivore).

#### ▪ AU CHAUFFAGE ET À LA CLIMATISATION

La température des locaux est autonome et programmée par le service logistique. Il est demandé aux étudiants de ne pas dérégler cette programmation et de se rapprocher du service logistique en cas de mauvais réglage.

## GESTION DE L'EAU

Les robinets sont équipés de boutons poussoirs et les toilettes de doubles chasses. L'entretien des locaux se fait avec 80% des produits certifiés éco label européen. Signalement des éventuelles fuites d'eau auprès du service technique.

## GESTION DES DÉCHETS

### TRIER LES DÉCHETS

Des **points de collecte** sont multipliés dans l'établissement afin de faciliter le tri des déchets. **Recyclage** de : papier, carton, bouteilles plastiques, gobelets carton, canettes métallique, verre, piles, toners des photocopieurs, appareils électriques, stylos, DASRI...

Un « ambassadeur du tri » du Grand Avignon participe aux forums de rentrée afin d'échanger sur le sujet.

### PAPIERS

POINTS DE COLLECTE | COCOTTES

> dans les **salles de cours, salles multimédias, amphithéâtres, CDI**

> dans les **bureaux**

Ramassage 1x/semaine



**CARTONS** (grand volume)

POINTS DE COLLECTE | CONTENEUR BLEU

> conteneur bleu à l'extérieur du bâtiment (les cartons doivent être mis à plats)

Ramassage 1x/semaine.

**BOUTEILLES PLASTIQUES - CANETTES - GOBELETS** (carton petit volume)

POINTS DE COLLECTE | BOUTEILLES JAUNE

> ces poubelles jaunes se trouve à la **cafétéria**, dans l'**atrium**, à l'entrée du **bâtiment**...

Ramassage 1x/semaine.



**BOUCHONS**

POINTS DE COLLECTE | COLONNE

TRANSPARENTE

> dans le hall d'accueil à l'entrée principale

Les bouchons sont recyclés par l'association « Les bouchons d'amour » à Mazan

**STYLOS - FEUTRES - PORTES MINES - CORRECTEURS**

POINTS DE COLLECTE | CAISSE

> salles multimédia

> reprographie



**VERRES**

POINTS DE COLLECTE | POUBELLES ROUGES

> devant les ascenseurs

> dans les salles de pause

**PILES ÉLECTRIQUES & AMPOULES**

POINTS DE COLLECTE | COLONNE TRANSPARANTE

> dans le hall d'accueil à l'entrée principale

> au service logistique/informatique (1<sup>er</sup> étage)



**TONERS PHOTOCOPIEUR - CARTOUCHES DYMO**

POINTS DE COLLECTE | CARTONS SPÉCIFIQUES

> dans les reprographies

**DASRI**

POINTS DE COLLECTE | BOÎTE SPECIFIQUE

> dans les salles de travaux pratiques et infirmerie



**APPAREILS ÉLECTRIQUES, INFORMATIQUE & PALETTES**

POINTS DE COLLECTE | SERVICE

INFORMATIQUE/LOGISTIQUE

sont recyclés (en interne) ou apporté en déchetterie

## LIMITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Utiliser des tasses lavables plutôt que des gobelets ; utiliser du papier de brouillon (garder les papiers utilisés que d'un côté et les utiliser comme brouillon ; réutiliser les fournitures de bureau en bon état (classeurs, spirales etc.) ; utiliser des stylos rechargeables.

Un point de dépôt-vente de **livres d'occasion** au centre de documentation augmente la durée de vie des livres et des manuels scolaires.

Un « **point d'échange** » de livres et revues de divertissement est disponible.

**Une réflexion sur le remplacement du papier par l'outil numérique** est constamment menée, dans le cadre des outils pédagogiques comme dans le cadre de la gestion de l'établissement. Ainsi, l'utilisation du multimédia est favorisée ainsi que la dématérialisation des dossiers et courriers.

## ACHATS RESPONSABLES

Torréfacteur local pour l'alimentation de la cafeteria.

Le centre de documentation commande les livres chez des libraires indépendants et locaux.

## TRANSPORTS

Le covoiturage et l'utilisation des transports en commun sont encouragés dans l'établissement par une large communication sur le sujet.



## PARTICIPER À LA QUALITÉ DE VIE



Pour le **bien être de chacun**, les règles de vie collective s'appliquent dans cet établissement : **PROPRETÉ & RESPECT MUTUEL**

L'entretien des locaux s'effectue tous les soirs entre 18h et 21h par une société extérieure. Afin de faciliter l'entretien, il vous est demandé de **remettre en place** les **tables** et **chaises** déplacées lors des cours.



Vous pouvez signaler vos demandes ou remarques concernant l'entretien à vos délégués de promotion qui transmettront l'information au service logistique.

Chaque formation fait des **pauses** à des horaires différents. Certains travaillent quand d'autres sont en pause. Il vous est donc demandé de **garder le calme**, notamment dans les **couloirs** et à **l'accueil**.



Des **poubelles de tri** sont mises à disposition dans l'espace cafétéria et dans toutes les salles de cours. Pour des questions évidentes d'hygiène et de bien-être, nous vous demandons de **garder cet environnement de travail propre**.

Afin de maintenir les espaces verts en état, le stationnement n'y est pas autorisé, les déchets doivent être scrupuleusement enlevés et le **mobilier de la cafétéria** rentré après utilisation.

# SE RESTAURER

## AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT :



Dans un cadre verdoyant, un espace cafétéria vous propose en **accès libre** :

- des distributeurs de **boissons** chaudes et boissons fraîches
- des distributeurs de **salades / sandwiches / confiseries**
- des **réfrigérateurs, micro-ondes** et points d'eau
- des tarifs préférentiels pour les règlements avec la carte 

Pendant certaines périodes de l'année, cet espace de pause repas peut être élargi sous conditions.

**Vous êtes invités à fréquenter le CROUS**  
**pour éviter l'engorgement de l'espace cafétéria de l'E.R.F.P.P. du G.I.P.E.S.**

## LE RESTAURANT UNIVERSITAIRE DU CROUS :



**OUVERT**  
**DU LUNDI AU VENDREDI**  
**DE 11H30 À 13H30**

**Tarifs étudiants : 3,25 €**  
**Tarifs passagers : 6,27 €**  
**Règlement : carte IZLY**

106, avenue Michel Montaigne  
Site AGROPARC 84911 Avignon

**04 90 84 07 75**

<http://www.crous-aix-marseille.fr/restaurant/agroparc/>

Le restaurant universitaire du CROUS est ouvert à l'ensemble des élèves et étudiants de l'établissement. Il est situé à deux pas de l'établissement.

Nouvelle cafétéria du CROUS : Le GINKO à l'URF Sciences dès le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

## LE RESTAURANT INTER-ENTREPRISES D'AGROPARC [RIE]

Le RIE est ouvert prioritairement aux entreprises présentes sur le site d'Agroparc. Cependant, il propose des formules étudiantes à base de sandwiches, salades, entrées plats et desserts au choix. Du lundi au vendredi de **11h30 à 13h30**.

Tél. : 04 90 16 08 68 | 516 route de l'aérodrome - BP 81200 - 84911 AVIGNON.

## AUTRES POSSIBILITÉS DE RESTAURATION À PROXIMITÉ

Le **site Agroparc** accueille de nombreux restaurants et snacks en tous genres, notamment sur la route de l'aérodrome.

La **zone commerciale** « Mistral 7 » est également accessible rapidement en voiture.

## LOGEMENTS À PROXIMITÉ DE L'ERFPP

L'ERFPP ne dispose pas de résidence. Cependant, le site Agroparc sur lequel il se situe, propose de nombreux logements (résidences, chambres, studios, appartements, hôtel...) <http://www.agroparc.com/fr/vivre-agroparc/resider-agroparc-10567.html>

Les annonces pour des logements étudiants des **particuliers** sont rassemblées dans un classeur à l'accueil et dans la rubrique « **Vie étudiante** » sur l'ENT.

### Résidence FONTANILLE

418-452 route de l'aérodrome – Agroparc - 84140 MONTFAVET  
04 90 81 0802 - [residence.fontanille@agroparc.com](mailto:residence.fontanille@agroparc.com)

### APPART'HOTEL Avignon Campus Del Sol Esplanade

149 rue Marcel Demonque -84140 MONTFAVET  
04 90 80 02 60 - [contact-avignon@residences-aparthotel.com](mailto:contact-avignon@residences-aparthotel.com) Site de référence :  
[www.residences-aparthotel.com](http://www.residences-aparthotel.com)

### Résidence LES CYCLADES D'AVIGNON

Impasse des Prêles - Site Agroparc - 84000 AVIGNON  
04 90 84 05 49 / 04 90 25 85 01

### SUITÉTUDES - résidences étudiantes et jeunes actifs

Ramata BA - [avignon@suitetudes.com](mailto:avignon@suitetudes.com) - 04 90 25 39 81  
[www.suitetudes.com](http://www.suitetudes.com)

### Résidence de l'OREE DES REMPARTS et Résidence des JARDINS D'AVENIO

4/6 rue Molière - 84000 Avignon - 04.90.82.86.90

### Résidence LES CORDELIERS - appart'étudiant au cœur d'Avignon

49 rue Portail Magnanen - 84000 Avignon  
04 90 86 23 84 - [contact@residence-cordeliers.com](mailto:contact@residence-cordeliers.com)  
[www.cordeliers-etudiant.com](http://www.cordeliers-etudiant.com)

### FF PROVENCE - location d'appartements meublés avec services

Noël Pazkowski - [info@ffprovence.com](mailto:info@ffprovence.com)  
06 22 02 97 97 - [www.locationmeuleavignon.com](http://www.locationmeuleavignon.com)

## ACTIVITÉS DE LOISIRS

De nombreuses activités culturelles, sportives ou de loisirs sont proposées sur Avignon et son agglomération. Vous retrouverez ces informations par le biais de tracts et de revues à l'accueil public et par voie d'affichage. Si vous souhaitez communiquer sur une manifestation, les tableaux d'affichage de la cafétéria sont à votre disposition, dans le cadre de l'application du règlement intérieur de l'Établissement.

### E-PASS

La région PACA offre aux jeunes (<26 ans) **60€ pour les livres et les sorties.**



Voir modalités et partenaires sur : <https://e-passejeunes.regionpaca.fr/Maitre/Accueil.aspx?ReturnUrl=%2fMaitre%2f>

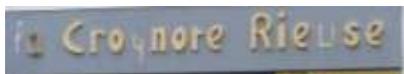
#### PARTENAIRE LIBRAIRIE (28€) :



Librairie médicale Tita shop



Librairie l'eau vive



Librairie la Crognote rieuse



La Comédie Humaine



Camili books & tea

## EN CONCLUSION

Nous espérons vivement que ce livret d'accueil aura permis de faciliter votre intégration dans notre établissement et votre participation au maintien de la qualité de vie et d'étude que nous espérons satisfaisante.

Dans le cadre de la démarche qualité de l'établissement engagée depuis 2015, vous serez prochainement consultés pour apporter vos remarques ou propositions afin de le faire évoluer, dans la perspective de l'accueil des étudiants et élèves qui vous succéderont.

## GLOSSAIRE

AMU : Aix-Marseille Université

CDI : Centre de documentation et d'information

CHA : centre hospitalier d'Avignon

CHM : centre hospitalier de Montfavet

ERFPP : Établissement Régional de Formation des Professions Paramédicales

ENT : Espace Numérique de Travail

EVA : Espace Virtuel d'Apprentissage

GIPES : Groupement Intérêt Public d'Établissement de Santé

IFA : Institut de formation ambulancier

IFAP : Institut de formation d'auxiliaire de puériculture

IFAS : institut de formation d'aide-soignant

IFSI : institut de formation en soins infirmiers

TD : Travaux Dirigés

TICE : Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

UE : Unité d'Enseignement